



Paris, le 15 octobre 2014

Objet : Retards récurrents sur l'axe Dreux - Plaisir

Madame, Monsieur,

Depuis le lundi 13 septembre au soir, un dérangement de signalisation sur le poste d'aiguillage de Dreux occasionne des retards de 10 à 15 minutes sur l'ensemble des trains de l'axe Paris - Dreux, et ce dans les deux sens de circulation. Cet incident est particulièrement complexe à résoudre malgré les efforts de nos équipes qui mettent tout en œuvre pour rétablir cette situation au plus vite.

Il est cependant impossible à ce jour de se prononcer sur un délai de rétablissement complet.

Des difficultés dans l'identification de la panne et dans son traitement nous ont conduit à réévaluer à la hausse plusieurs fois le délai de remise en état jusqu'à ne plus être en mesure aujourd'hui d'effectuer une prévision fiable.

A ce titre la qualité de l'information transmise aux voyageurs ne leur a pas permis d'anticiper les conséquences de cet incident.

Je vous prie de bien vouloir excuser la non-fiabilité de la rubrique « Bulletin de retard » issue du site Transilien.com. à laquelle je propose de substituer le présent courrier comme justificatif du caractère exceptionnel de cet incident, des retards récurrents qu'il occasionne ainsi que notre volonté d'amoinrir les contraintes imposées à nos voyageurs.

Tous nos efforts sont axés désormais à la résolution de cet incident ainsi qu'à la diffusion d'une information claire et constante relayée dans nos différents médias.

Vous trouverez d'ailleurs un point développé sur le Blog qui communiquera point par point l'évolution de cet incident.

Dans l'impossibilité de rétablir rapidement cette situation, un aménagement des horaires au départ de la gare de Dreux sera mis en place et fera l'objet d'une large communication à l'intention de nos voyageurs.

Pour faire valoir ce que de droit,

Nicolas WARNIER  
Directeur de la Production et de l'Information Voyageurs  
Lignes Transilien N & U